

# Commune de SEMBADEL

## *Bulletin Municipal 2024*

*Les membres du Conseil Municipal de Sembadel vous souhaitent  
une bonne et heureuse année 2025*



*Lac de Malaguet (©Solange PIRAS)*

## *Le mot du Maire*

Année 2024 : piétinement et instabilité politique.

Il est certaines années où tout semble se conjuguer pour vous empêcher d'avancer : des élections à répétition, une absence de gouvernement, des incertitudes financières, des réglementations qui ne cessent de se contredire et puis, aussi, l'inquiétude face aux graves événements en Europe de l'est mais aussi au Moyen-Orient. Le monde est en ébullition, les médias se chargent de nous donner des informations qui sont plus qu'angoissantes. Tous nos grands dossiers, si nous avons continué à les faire avancer, cela s'est fait dans la difficulté. Tout doit être négocié et, sous prétexte d'écologie, certains nous entravent et nous entraînent dans l'immobilisme. Le bon sens semble vraiment quelque chose de totalement désuet et disparu.

Nous devons nous habituer à préparer et à travailler sur 10 projets pour pouvoir en réaliser un.

Mais il y a une exception et une majeure : nous nous sommes battus durant 10 années pour que notre environnement ne soit pas dégradé par une coupe forestière massive aux alentours du radar de Météo-France. 10 ans de perspicacité, d'entêtement qui ont débouché sur la construction d'une tour de 50 m de hauteur en remplacement de celle de 24 m. La partie a été dure, le combat souvent délicat à mener, mais les buts sont atteints : les propriétaires ne perdent pas de valeur sur leur propriété, la nature est préservée et, surtout, la performance du radar sera à son maximum car nous n'avons jamais contesté son utilité en matière de prévention des crues. Un chantier à 2,7 millions d'euros totalement pris en charge par l'état.

Beaucoup plus dur, c'est le véritable coup de massue que nous avons pris le 22 octobre dernier lorsque Mr Le Sous-Préfet est venu nous annoncer que notre projet de parc photovoltaïque ne pourrait se faire, alors que nous savons qu'il s'est énormément investi pour que cela puisse se réaliser. Les enjeux environnementaux seraient trop forts. Cela montre le côté pervers du système où l'état veut de l'énergie verte, mais trouve toujours une raison pour en interdire l'implantation. En l'occurrence, je remercie Mr Le Sous-Préfet de nous avoir avertis, mais je blâme les décideurs qui vont accorder des autorisations aux grands groupes comme Ymérés pour la mine de lithium dans l'Allier et qui, pour nous petite commune, nous interdisent de faire. Comme disait Jean De La Fontaine : « Suivant que vous serez puissant ou misérable, la justice vous fera blanc ou noir ».

Aujourd'hui, ce sont « 3% d'écologistes » qui dirigent la France, on appelle ça : les minorités agissantes. Néanmoins, la parcelle est d'ores et déjà classée en « zone d'accélération de production d'énergie renouvelable » (ZAENR). Nous attendrons que l'obédience du gouvernement change. Cet apport aurait permis de compenser les 40% de perte de dotation globale de fonctionnement que l'état nous a enlevé depuis 2014 et minimiser les coups de rabot successifs. Nous ne baisserons pas les bras : il nous faudra monter d'autres projets pour avancer.

Cette année 2024 aura été une année de transition durant laquelle les grands projets auront été poursuivis, pas tous avec succès, mais nous n'aurons engagé que peu de dépenses pour la commune contrairement aux années précédentes.

La piste forestière en étoile Le Mazel-Montestudier-le Mas, créée avec Connangles et St Pal de Senouire, a été réalisée par un groupement de 3 entreprises : Malfant, Magaud et Chambon ; elle est à présent terminée et remplira aussi d'autres rôles comme celui de piste pédestre, équine, VTT, mais aussi en tant que défense des forêts contre les incendies. Les graves crises de sécheresse que nous avons eu en 2022 et 2023 ont montré qu'il fallait, à présent, avoir « une culture incendie »,

eu égard aussi aux nouvelles méthodes d'exploitation des forêts qui accroissent les risques de propagation de feux avec les coupes à blanc et les branches laissées en andain. Nous vous invitons à aller la découvrir.

De même, le local des toilettes du bourg, très vétuste et peu ragoutant, a été totalement repris, modernisé et rendu accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour le projet de réhabilitation de la traversée de Sembadel-bourg, nous avons attendu de connaître les aides de l'état, de la région, du département, de l'Europe, des amendes de police pour se positionner et lancer tout ou une partie du projet. Il était hors de question de surendetter la commune et c'est finalement, grâce à un taux de subvention de 69%, que l'ensemble du projet sera réalisé. Nous le présenterons lors de la cérémonie des vœux, mais aussi lors d'une réunion publique début 2025 à tous les habitants. Les appels d'offres seront lancés en janvier 2025 et les travaux débuteront dès le printemps 2025.

Le partenariat que nous avons mis en place avec LOGIVELAY concernant une parcelle située à la sortie du bourg sur la route du Champ de l'Arbre a porté ses fruits ; la première parcelle découpée en deux accueillera dès 2025 une première maison et de nouveaux habitants.

Nous avons bon espoir aussi de pouvoir accueillir une entreprise supplémentaire sur la Zone d'Activités de la Rotonde, une parcelle étant créée et vendue dès début 2025.

Le comité des fêtes a offert à la commune de beaux évènements et nous les en remercions. Des nouveaux habitants se sont mobilisés, preuve que la vie est belle à Sembadel.

Le regroupement pédagogique Félines-Sembadel continue de fonctionner avec peu de variation du nombre d'enfants. Quant à la MAM, elle affiche toujours complet.

Nous vous attendrons nombreux à la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 12 janvier à 10h à la salle de la gare ; tout comme l'année dernière, nous projetterons l'ensemble des travaux réalisés et à réaliser et nous clôturerons par le verre de l'amitié.

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année à vous tous et meilleurs vœux de bonheur, santé et quiétude au sein de notre commune : Sembadel

Roland GOBET

### *Etat Civil 2024*

#### **Naissances :**

- BERTRAND Kataleya Edwige née le 22 mars 2024
- VERJUS Gabriel né le 28 mai 2024

#### **Décès et transcriptions de décès :**

- DIOUDONNAT Odile Baptistine le 06 mai 2024
- CHARRAT Jean-Claude le 17 juillet 2024
- BUSSAC Claude le 22 juillet 2024
- FILAIRE Alain le 20 octobre 2024

#### **Mariage :**

- RICHARD Olivier et BRUNET-DUNAND Evelyne le 18 mai 2024
- POMMIER Mickaël et REYNAUD Alexandra le 07 septembre 2024
- ROUSSY Florian et SADDOUKI Malika le 19 novembre 2024

#### **PACS :**

- FERRAND Jérémy et DA SILVA CRUZ Pauline le 08 mai 2024



### Rénovation des WC publics au Bourg :

Travaux réalisés par l'employé communal. Porte réalisée par un artisan de la commune : Hervé Bussac



### Panneaux touristiques

Supports confectionnés par l'employé communal avec l'aide de Patrice Le Boudier ;

Deux vont être installés à Sembadel gare et un sera installé au Bourg à la fin des travaux d'aménagement du Bourg prévus en 2025.



### Fresque à l'école :

L'école de Sembadel a accueilli l'artiste RB, originaire du Puy-en-Velay, afin de réaliser une fresque murale.

Ce projet porté par Pauline VOLLE, la directrice de l'école, était de mettre en valeur le préau en représentant un train festif, u sein d'une forêt.

Les élèves du RPI Sembadel / Félines (de la petite section au CM) ont participé à la création de cette fresque de 8 mètres de long, au cours de plusieurs atelier de peinture.

Cette fresque colorée enjolive le préau de l'école





### **Plafond salle des associations**

Afin d'insonoriser la salle, un nouveau plafond a été posé



### **Création d'une route empierrée, de 4 places de dépôts et d'une piste de débardage**

Réalisation d'une desserte forestière Le Mazel - Le Fourniau, en commun avec les communes de Connangles et Saint Pal de Senouire.

La commune de Connangles était maître d'ouvrage et GPF maître d'œuvre



### **Fontaine cimetière**

Installée sur le parking du cimetière

## Adresses utiles

SERVICE		TEL	MAIL
<b>Mairie SEMBADEL</b>	23 rue Saint-Badel Le Bourg 43160 SEMBADEL	04 71 00 90 62	<a href="mailto:mairie.sembadel@wanadoo.fr">mairie.sembadel@wanadoo.fr</a> Site : sembadel.fr Ouvert au public : le jeudi et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
<b>DEA Service de l'eau</b>	25 Rue Beauregard 43000 CHADRAC	04 71 06 62 72	
<b>La Poste FELINES</b>	Le Bourg 43160 FELINES		<b>Horaires :</b> Lundi 9h00-12h30 Mardi 9h00-12h30 Jeudi 13h30-17h30 Vendredi 13h30-17h30
<b>La Poste LA CHAISE- DIEU</b>	Rue Saint MARTIN 43160 LA CHAISE- DIEU		<b>Horaires :</b> Du mardi au vendredi 9 H 12 H
<b>Médecin de garde</b>		04 71 04 33 33	
<b>Maison France Services CRAPONNE SUR ARZON</b>	1 place de la Gare 43500 CRAPONNE SUR ARZON	04 71 03 31 40	Lundi <b>sur RDV</b> 9h00-12h30 Mardi sans RDV 9h00-16h30 Mercredi sans RDV 9h00-12h30 Jeudi sans RDV 9h00-12h30 et 13h30-16h30 Vendredi sans RDV 9h00-12h30
<b>Maison France Services ALLEGRE</b>	14 rue du Mont Bar 43270 ALLEGRE	04 71 07 77 09	Du lundi au vendredi De 10h00-12h00 et 13h30-16h30

## Retour sur les animations 2024

### Bourses aux graines :

Organisée par la bibliothèque de la commune. Les visiteurs ont pu échanger des graines et des conseils de jardinage. Des ouvrages étaient à disposition.

Merci à Patricia (responsable de la bibliothèque)



(©Roland GOBET)



(©Roland GOBET)

**Vide grenier : 130 exposants**

**Record battu pour la Ronde des sapins avec 154 participants**



(©Roland GOBET)

**Belle affluence à la fête patronale**

Concours de pétanque, rando cyclo, repas, bal gratuit et feux d'artifices ont été au programme.



(©Estelle ROCIPON)

## ***Comité des Fêtes - Manifestations 2025***

19/01/2025 : Galettes

08/02/2025 : AG

15/06/2025 : Véhicules anciens

03/08/2025 : Vide grenier

16 et 17/08/2025 : Fête d'été + 30 ans du comité.

15/11/2025 : Téléthon

06/11/2025 : Concours de belote

## Bibliothèque de Sembadel

### Nouveaux horaires

**le jeudi et le samedi matin de 9h 30 à 11 h 30**

Mme Patricia Le BOUDER est dorénavant responsable de la bibliothèque de la commune.

Voici l'adresse mail à laquelle faire vos demandes de réservations :

[bibliothequesembadel@gmail.com](mailto:bibliothequesembadel@gmail.com)

L'accès au catalogue est possible pour identifier les titres disponibles :

[bibliotheque.lepuyenvelay.fr/recherche](http://bibliotheque.lepuyenvelay.fr/recherche) (mettre auteur ou titre)

Nous vous rappelons que seuls 5 livres peuvent être pris en même temps par un seul lecteur

## CABLES TELEPHONIQUES

Pour que votre téléphone puisse fonctionner le mieux possible, dès que vous voyez un câble décroché :

- Photographier la petite plaque bleue qui porte un numéro
- Photographier le poteau dans son environnement
- Envoyer les 2 photos en indiquant l'emplacement du poteau à :  
[mairie.sembadel@wanadoo.fr](mailto:mairie.sembadel@wanadoo.fr)



Les **services d'urgence**  
vous **rappellent** désormais avec le

**0 800 112 112**

**Ceci n'est  
pas un spam !**



Pensez à **enregistrer**  
dès maintenant ce numéro  
dans vos **contacts**

**Les services d'urgence utilisent désormais un numéro unique le 0800 112 112**, pour rappeler les personnes ayant contacté les secours. Ce nouveau numéro s'inscrit dans un cadre technique et juridique renforcé visant à garantir la transparence des communications et à protéger les informations confidentielles.

Lorsque vous composez un numéro d'urgence (17.18.112 ou 197), des informations essentielles, comme votre numéro de téléphone, peuvent vous être demandées afin de permettre aux centres d'appels de vous rappeler si des informations supplémentaires sont nécessaires, telles qu'un complément d'adresse ou des précisions sur la situation.

Les numéros d'urgence pour contacter directement les services des secours restent inchangés et sont joignables gratuitement 24 h sur 24 :

- 17** pour contacter la police ou la gendarmerie
- 18** pour contacter les sapeurs-pompiers
- 112** comme numéro d'appel d'urgence européen
- 197** comme numéro alerte attentat / alerte enlèvement

## **RADAR METEO DE SEMBADEL : cette étrange balle de golf.**

Si cet équipement est devenu familier, il n'en est pas pour le moins curieux et surtout, certains se posent la question : à quoi sert-il ? Nous allons essayer de retracer son histoire et sa fonction et toutes les péripéties qui s'y raccrochent depuis sa construction.

Comment fonctionne-t-il ? Construit entre 1994 et 1996, date de sa mise en service, il a été créé pour la prévention des crues liées aux phénomènes cévenols ; il complète les informations de celui implanté à Bollène dans le Vaucluse. Ce radar fait partie du réseau Aramis, réseau constitué de radars météorologiques dispersés sur tout le territoire français ; chaque radar a une portée de 100km. Contrairement à ce qui a été évoqué, ces radars ne pourront pas être supplantés par les satellites qui n'ont pas de réponse instantanée, eu égard au temps de rotation autour de la terre. Ils sont un élément irremplaçable de la prévision des chutes de pluie.

Le radar émet à 360 degrés des ondes électromagnétiques qui vont être renvoyées par les nuages. Dès leur retour (quasi instantané), les ondes sont analysées et interprétées par un logiciel qui évalue la quantité d'eau contenue dans les nuages. En fonction de cela, les services de météorologie peuvent prédire l'importance des pluies à venir et, ainsi, prévenir, si nécessaire, les communes concernées pour mettre en sécurité les personnes et les biens susceptibles d'être impactés par une crue.

Cet équipement est indispensable et nous n'en avons jamais sous-estimé son importance, qui plus est, avec les phénomènes météorologiques de plus en plus violents que nous subissons.

Mais... Sa construction prévue initialement sur le sommet des Rivaudelles a été déplacée au lieu-dit Les Rogues, situé à une altitude de 10m inférieure à celle des Rivaudelles. Sa tour, dont la hauteur dans l'avant-projet était de 32m, n'a été construite qu'à 24m. Comme il aurait fallu s'y attendre, lors de la mise en route, des phénomènes de masquage du faisceau sont apparus. Remèdes envisagés : mise en place d'un décret de servitude obligeant les propriétaires forestiers à couper de manière très massive leurs arbres gênants. Ce décret est resté jusqu'en 2014 dans l'oubli, jusqu'à ce que la situation, eu égard à la pousse des arbres, empêche le fonctionnement du radar de manière beaucoup plus importante.

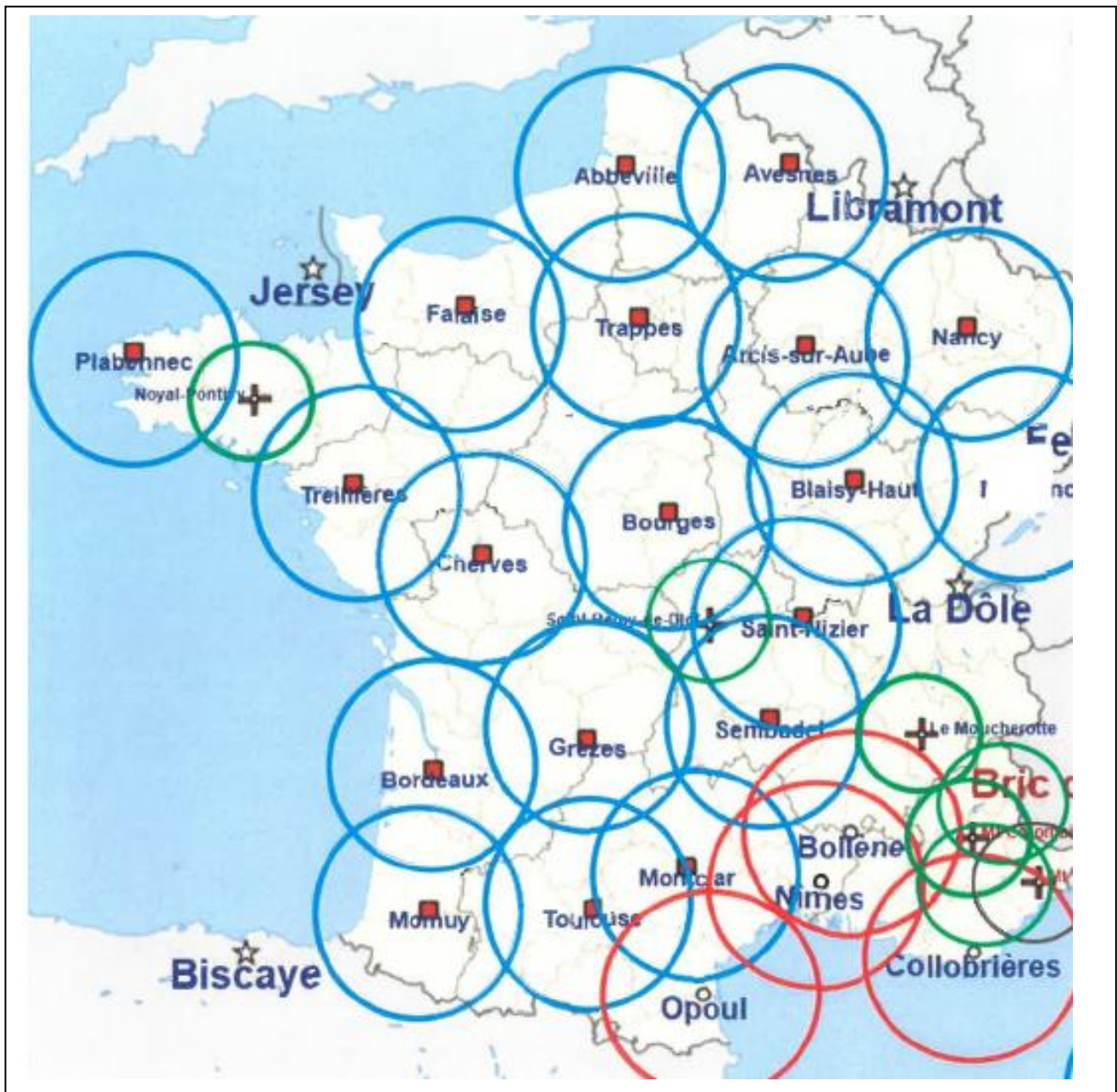
C'est ainsi que le samedi 19 avril 2014, 14 jours, jour pour jour, après mon élection, j'ai été prévenu par Mr Robert OULION que Météo-France voulait faire abattre 200 Ha de forêt autour du radar. Je vous laisse imaginer l'émotion suscitée...

A partir de là, se sont engagés des discussions entre les services d'état et les communes concernées, à savoir : Félines, Connangles, Bonneval, La Chaise-Dieu et Sembadel, sauf que le radar est sur la commune de Sembadel et qu'il fallait assumer. Après une entrevue au ministère de l'écologie à Paris, accompagné par notre député Jean-Pierre VIGIER, nous avons déjà eu une petite lueur d'espoir lorsqu'on nous avait dit que les coupes massives ne seraient pas réalisées. Entre temps, le parc naturel régional Livradois-Forez a réalisé une étude d'impact floristique et faunistique qui a révélé la présence d'espèces protégées par la convention de Berne comme la chouette de Tengmalm. Mais les services d'état en 2017, par l'intermédiaire du préfet de la Haute-Loire de l'époque, voulaient décider d'appliquer la servitude. Vous vous souvenez sans doute, pour certains, de la réunion du samedi 11 février 2017 à la salle de la gare où le préfet, la sous-préfète, les services de la DDT, le député Jean-Pierre VIGIER, le sénateur Olivier CIGIOTTI, le président des

maires Jean PRORIOL, etc.... étaient présents. Venu avec l'intention de faire raser la forêt, le préfet était reparti avec une tout autre idée. Les jours précédents, le service des RG (renseignements généraux) ne cessaient de m'appeler. Ils savaient que ce serait une réunion à risque ; 170 personnes dans la salle suivant leurs dires, c'était du jamais vu.

Heureusement, depuis les arrivées de Mme HALLER, sous-préfète de Brioude et de Mr ETIENNE préfet de la Haute-Loire en 2020, le dossier a été repris et a évolué. Dès leur arrivée en 2023, Mr Le Préfet Yvan CORDIER et Mr le Sous-Préfet de Brioude Emmanuel FEVRE, ont pris le dossier en main et ont convaincu l'état de rehausser la tour. Une nouvelle tour va être construite haute de 50m sur le même site et les arbres, même jusqu'à 42m de hauteur n'auront aucun impact sur le fonctionnement du radar. 10 ans après, c'est un grand soulagement de savoir que la sécurité des personnes va pouvoir être totalement assurée, que les propriétaires forestiers ne verront pas leurs biens dévalués et que Sembadel et les autres communes impactées ne perdent pas ce qui fait leur richesse : les forêts séculaires...

### CARTE ARAMIS



## LE REGROUPEMENT PARCELLAIRE

EST UN ACTE QUI A TOUJOURS ETE GRATUIT ET QUI EST TOUJOURS GRATUIT

### Demande :

Auprès du cadastre de brioude, sur papier libre. Le géomètre du cadastre fait systématiquement un contrôle de votre courrier. En retour vous recevez un imprimé à signer ou bien, il vous dit que cela n'est pas possible en vous indiquant les raisons. Vous êtes l'auteur de la demande et elle s'appliquera uniquement à votre courrier.

### Conditions :

- la demande doit porter sur des parcelles appartenant au même propriétaire.
- Elles doivent être contiguës, dans la même section, dans le même lieu dit.
- Elles ne doivent pas être séparées par un ruisseau ou par une voie publique cadastrée.

### EXEMPLE :

vous avez 4 parcelles qui se touchent sur la section A, lieu dit « la loubeyre » elles portent les numéros :

31 un champ	surface 1 hectare
32 un bois	surface 1 hectare
38 une pâture	surface 1 hectare
40 un pré	surface 1 hectare

Le cadastre donne un nouveau numéro supérieur qui n'existe pas exemple 1312 pour une surface totale de 4 hectares soit la somme des 4 surfaces réunies.

Chacune des parcelles porte une lettre à la place de son ancien numéro pour faire apparaître les différences de cultures, de nature de terre et d'imposition, c'est le cas le plus compliqué, Exemple :

A pour la 31	surface 1 hectare
B pour la 32	surface 1 hectare
C pour la 38	surface 1 hectare
D pour la 40	surface 1 hectare

1<sup>er</sup> cas de figure : Les limites ne sont pas changées. Un tirté délimite les sous ensembles par des traits de 3 mm espacés de 2 mm correspondant aux anciennes délimitations. La somme des sous surfaces correspond à votre surface totale.

2<sup>ème</sup> cas de figure : Le cas le plus simple, toutes vos parcelles sont de même nature. Il y a toujours un seul numéro mais sans sous ensemble. La somme des sous surfaces correspond à votre surface totale.

Dans tous les variantes votre imposition ne change pas puisque chaque lettre correspond au numéro ancien imposé il est très facile pour vous de faire un contrôle. Il n'y a que la configuration du plan qui change car il y a beaucoup moins de parcelles.

CAS DU FERMIER : La M.S.A. est avisée par le centre informatique du cadastre de ce changement de numérotation.

1<sup>er</sup> cas de figure : il loue en excluant le bois soit le numéro 1312, A, C, D,

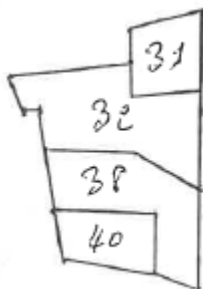
2<sup>ème</sup> cas de figure : il loue un seul numéro 1312 sans sous ensemble.

### INCONVENIENTS :

En cas de vente d'une partie, d'échange d'une partie ou de partage, il sera nécessaire de faire un document d'arpentage par un géomètre pour en retirer la partie cédée.

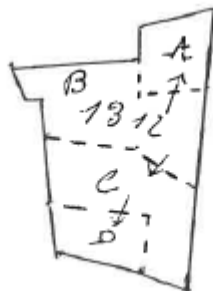
Voilà comment on fait un aménagement foncier gratuitement, sans augmentation des impôts et sans heurt dans la population.

### AVANT REGROUPEMENT



### APRES REGROUPEMENT

1<sup>er</sup> cas de figure



### APRES REGROUPEMENT

2<sup>ème</sup> cas de figure



# France Services, qu'est-ce que c'est ?

## UN APPUI DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES



## DES EQUIPEMENTS BUREAUTIQUES EN ACCES LIBRE (démarches administratives)

Un espace informatique :

- ordinateurs connectés à internet
- imprimante, scanner, photocopieur
- téléphone



Ouvert aux mêmes

horaires que l'espace France Services sans rendez-vous

## DES PERMANENCES

**ERGALIS** (agence d'intérim)

> le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 8h30 à 12h

**Cap Emploi** (travailleurs handicapés)

> un matin par mois

sur rendez-vous au 04 71 02 13 87

**Association Vie Libre** (addictologies)

> les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis du mois de 9h30 à 11h30

**OPAH** (amélioration de l'habitat)

> En 2020, les 19/02, 23/04 et 18/06 de 9h à 11h

### IMPORTANT

Lors de vos visites, pensez à apporter les identifiants et mots de passe permettant d'accéder à vos espaces personnels et à votre messagerie (boîte mail)



## ESPACE FRANCE SERVICES DE CRAPONNE-SUR-ARZON

### ADRESSE

Place de la Gare  
43500 CRAPONNE SUR ARZON

### CONTACT

☎ 04 71 03 31 40  
06 08 61 40 15  
✉ franceservices.craponne@lepuyenvelay.fr



### HORAIRES D'OUVERTURE SANS RENDEZ-VOUS

- Lundi : 9h-12h
- Mardi : 9h-16h30
- Mercredi : 9h-12h et 14h-16h30
- Jeudi : 9h-12h et 14h-16h30
- Vendredi : 9h-12h

Des rendez-vous sont possibles en dehors de ces horaires



À moins de **30 MINUTES** de chez vous, France services vous propose un bouquet de **SERVICES** :



## ACCUEIL SPONTANÉ ou sur RENDEZ-VOUS 14 rue Mont Bar à ALLÈGRE

Du lundi au vendredi

France services vous accompagne pour toutes vos démarches administratives en ligne et répond à vos questions.

Tél. 04 71 07 77 09

10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Direction Générale des Finances Publiques : permanence le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois